**REGLEMENT EXPOSITION 2015**

Notre exposition du Carré des Jalles aura lieu du 18 au 23 mai 2015 dans la salle d’exposition du rez-de-

chaussée et dans la salle des grands foyers à l’étage.

**FLYERS**

Le samedi 16 mai nous distribuerons des flyers sur la place du marché. Là encore nous comptons sur votre

Participation. Plus nous serons et plus nous toucherons de personnes.

Rendez-vous à 10 h 00 devant le Carré des Jalles.

**ORGANISATION**

La mise en place se fera le lundi 18 mai à partir de 15 h 00.

Soyez disponibles car une main-d’œuvre nombreuse est nécessaire pour la mise en place des grilles.

Les tableaux seront déposés auprès du comité d’accrochage afin d’y être numérotés et accrochés.

Les aquarelles et les sculptures seront accrochées ou mises en place par leurs auteurs pour des raisons de

sécurité.

La salle du rez-de-chaussée est réservée aux œuvres des participants aux cours adultes. Les œuvres des enfants seront exposées dans la salle du haut.

Une table sera mise à la disposition des poètes dans la salle des grands foyers.

Les œuvres de l’invité d’honneur seront sur la scène.

**PERMANENCES**

Tout participant à l’exposition est tenu, sauf cas de force majeure, de prendre au moins une permanence dans chaque salle ou 2 dans la même. En prendre plus n’est pas interdit, au contraire.

Une grille est affichée à l’atelier. Deux personnes sont suffisantes par tranche de permanence.

Les grilles seront comblées définitivement lors de l’accrochage pour les exposants n’ayant eu la possibilité de venir à l’atelier de Caupian.

**PARTICIPATION**

Comme les années précédentes les droits d’accrochage seront de 10 € quel que soit le nombre d’œuvres

exposées. Cette somme sera de 15 € pour les personnes désirant présenter peintures et sculptures.

Ces sommes devront être acquittées lors de l’inscription.

L’expo des cours est dispensée de droits d’accrochage.

L’exposition sera ouverte au public à parti du mardi 19 mai à 14 h 00.

Les heures d’ouverture sont les suivantes : du mardi au vendredi de 14 h 00 à 19 h 00.

Le samedi de 10 h 00 à 18 h 00.

**VERNISSAGE**

Le vernissage aura lieu le mercredi 20 mai à partir de 18 h 30 (date imposée par différents évènements ayant

lieu au Carré des Jalles).

Nous comptons sur vous pour venir le mercredi matin à 10 h 00 pour le tartinage.

Amenez couteaux et planches à découper.

Essayez de confectionner quelques amuse-gueules surtout salés. (Les sucrés ne sont pas interdits).

**TAILLE DES TABLEAUX**

A l’exclusion des aquarelles, les toiles devront avoir des dimensions minimales fixées au

format 10 (55x46 – 55x38 – 55x33).

Les toiles carrées seront de 50x50 minimums.

Ne voyez pas trop grand car les possibilités d’accrochage des trop grands formats sont limitées.

Les tableaux pourront être encadrés, mais ce n’est surtout pas une obligation.

**TRES IMPORTANT**

Les toiles devront surtout être munies au dos d’un système d’accrochage solide.

Une étiquette collée derrière les toiles indiquera le nom de l’auteur et le titre du tableau.

**INSCRIPTIONS**

Un formulaire d’inscription vous sera envoyé en temps utile. Remplissez-le correctement si vous voulez

Apparaitre sans erreur dans le catalogue.

**TRES IMPORTANT**

Surtout n’oubliez pas de mettre votre nom sur le bulletin d’inscription

Il vous est demandé 6 toiles maximum. Donnez-les par ordre de préférence car suivant les possibilités

d’accrochage le comité se réserve le droit d’éliminer le ou les derniers des listes.

Les artistes des bords de Jalles déclinent toutes responsabilités en ce qui concerne les

œuvres exposées. Les adhérents qui désirent assurer les leurs peuvent le faire à titre individuel.

Les invitations seront envoyées par mail ou par courrier. Les affiches au format A3 seront à retirer à

l’atelier ou envoyées par mail en A4.

**FIN DE L’EXPOSITION**

La remise des prix du public se fera samedi avant le décrochage.

Tout sera décroché le samedi soir à partir 18 h 00.

La participation de tous est le meilleur moyen de faire vivre les A B J.

Merci à toutes et à tous.

Le président

F. Gauthier